Informations de base

1995/2026(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Résultats du Pacte de Stabilité **Subject** 6.10.01 Politique étrangère et diplomatique commune	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense		

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires générales	1830	1995-03-06
	Affaires générales	1827	1995-02-06
	Affaires générales	1825	1995-01-23

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/01/1995	Débat au Conseil		
06/02/1995	Débat au Conseil		
02/03/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/03/1995	Débat au Conseil		Résumé
25/04/1995	Vote en commission		
25/04/1995	Dépôt du rapport de la commission	A4-0098/1995	
19/05/1995	Fin de la procédure au Parlement		
19/06/1995	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/2026(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 121
État de la procédure	Procédure terminée

Dossier de la commission	AFET/4/06425

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	**Commission**	**Référence**	**Date**	**Résumé**
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0098/1995 JO C 151 19.06.1995, p. 0003	25/04/1995	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0257/1995 JO C 151 19.06.1995, p. 0357-0365	19/05/1995	Résumé

Résultats du Pacte de Stabilité

1995/2026(INI) - 06/03/1995

Le Conseil a eu un échange de vues sur les derniers développements concernant le processus du Pacte de stabilité, à l'approche de la Conférence finale des 20-21 mars à Paris. Il a pris note du Document final soumis à l'adoption de la Conférence, dans son état actuel, ainsi que de son annexe. Le Conseil a également entendu une présentation de la Commission sur le volet "mesures d'accompagnement" du Pacte de stabilité. Enfin, le Conseil a noté que l'état des travaux autorisait à considérer que les objectifs de l'Union devraient être atteints lors de la Conférence, mais que la consolidation de cette orientation favorable exigerait un engagement important dans les prochaines semaines.

Résultats du Pacte de Stabilité

1995/2026(INI) - 19/05/1995 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Dans sa recommandation adressée au Conseil sur les résultats du Pacte de stabilité en Europe, le Parlement Européen tout en reconnaissant les effets bénéfiques de ce Pacte en matière d'ouverture au dialogue aux pays intéressés, souligne un certain nombre de points visant à en améliorer les objectifs. Le Conseil devrait tout particulièrement : - veiller au suivi du Pacte de stabilité en Europe et utiliser le dialogue politique prévu dans les accords européens, les accords de partenariat et de coopération en vue de traiter de façon multilatérale les problèmes d'intérêt commun; - d'oeuvrer au sein de la CSCE pour garantir la poursuite des tables rondes régionales qui permettent un dialogue efficace entre les Etats concernés; - de poursuivre son action en concertation avec le Conseil de l'Europe dans ce domaine; - d'envisager d'étendre la méthode mise en place par le Pacte de stabilité à d'autres zones sensibles (Caucase, Balkans) et éventuellement, en Méditerranée afin que dans le cadre de la Conférence euro-Méditerranéenne de novembre 1995, des négociations soient ouvertes avec l'ensemble des pays riverains pour la conclusion d'un Pacte de stabilité en Méditerranée.